



EUROPSKI PARLAMENT

2014 - 2019

Odbor za razvoj

2014/0329(NLE)

7.5.2015

MIŠLJENJE

Odbora za razvoj

upućeno Odboru za ribarstvo

o nacrtu odluke Vijeća o sklapanju Protokola između Europske unije i Republike Kabo Verde o utvrđivanju ribolovnih mogućnosti i financijskog doprinosa predviđenih Sporazumom o partnerstvu u ribarstvu između Europske unije i Republike Kabo Verde
(15848/2014 – C8-0003/2015 – 2014/0329(NLE))

Izvjestitelj za mišljenje: Maurice Ponga

PA_Leg_Consent

JUSTIFICATION SUCCINCTE

Le présent protocole entre l'UE et la République du Cap-Vert doit se conformer au nouveau règlement relatif à la politique commune de la pêche (PCP), qui met notamment l'accent sur la durabilité de la pêche et sur la bonne gouvernance, tout en reconnaissant l'importance de la cohérence des politiques entre la PCP et les objectifs de l'UE en matière de coopération au développement.

Le protocole couvre une période de 4 ans, offrant ainsi une certaine stabilité.

Les possibilités de pêche accordées aux navires de l'UE respectent les meilleurs avis scientifiques disponibles ainsi que les recommandations de la CICTA tout en respectant le principe du "surplus disponible". Il convient de noter que le nouveau protocole prévoit un tonnage de référence identique au précédent protocole. Le niveau de capture est donc contrôlé, mais permet néanmoins un bon maillage des zones de pêche pour les navires européens grâce aux accords de pêche conclus par l'UE avec le Sénégal et la Guinée Bissau, ce qui permet de l'inscrire dans un « réseau régional d'APP actifs ».

Outre le versement d'un montant global 1 050 000 euros pour accéder aux ressources halieutiques et de 1 200 000 d'euros au titre des redevances dues par les armateurs, le présent protocole prévoit le versement annuel de 275 000 euros durant les deux premières années puis 250 000 euros les deux dernières années pour soutenir le secteur de la pêche cap-verdien.

Cette augmentation significative de l'enveloppe sectorielle - elle était préalablement de 110 000 euros par an - devrait permettre de mieux répondre aux besoins du Cap-Vert dans sa lutte contre la pêche INN en renforçant le contrôle et la surveillance de sa ZEE, en améliorant la gestion des ressources halieutiques, en soutenant le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes et la coopération régionale et internationale, en améliorant la qualité sanitaire des produits de la pêche et en promouvant le développement de la pêche artisanale.

Eu égard aux résultats de l'évaluation du protocole précédent et vu le contenu du nouveau protocole, votre rapporteur est favorable à son approbation.

Odbor za razvoj poziva Odbor za ribarstvo da kao nadležni odbor preporuči odobravanje nacрта odluke Vijeća o sklapanju Protokola između Europske unije i Republike Kabo Verde o utvrđivanju ribolovnih mogućnosti i financijskog doprinosa predviđenih Sporazumom o partnerstvu u ribarstvu između Europske unije i Republike Kabo Verde.

REZULTAT KONAČNOG GLASOVANJA U ODBORU

Datum usvajanja	6.5.2015
Rezultat konačnog glasanja	+: 21 -: 0 0: 1
Zastupnici nazočni na konačnom glasanju	Louis Aliot, Beatriz Becerra Basterrechea, Nirj Deva, Charles Goerens, Teresa Jiménez-Becerril Barrio, Stelios Kouloglou, Arne Lietz, Norbert Neuser, Maurice Ponga, Cristian Dan Preda, Lola Sánchez Caldentey, György Schöpflin, Pedro Silva Pereira, Davor Ivo Stier, Paavo Väyrynen, Bogdan Brunon Wenta, Anna Záborská
Zamjenici nazočni na konačnom glasanju	Patrizia Toia, Joachim Zeller
Zamjenici nazočni na konačnom glasanju prema čl. 200. st. 2.	Daniela Aiuto, Tiziana Beghin, Julie Ward